
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 septembre 2014 à 18 h 30
Patro Le Prevost (auditorium)**

PRÉSENCES :

Anie SAMSON, Maire d'arrondissement
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray
Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement
Madame Brigitte BEAUDREault, Directrice des services administratifs
Madame Isabel ASSUNÇAO, Directrice de la culture / des sports / des loisirs et
du développement social
Monsieur Benoit LACROIX, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux
entreprises
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics
M^e Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens /
communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

CA14 14 0299

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Frantz BENJAMIN

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À 18 h 30, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ».

Deux citoyens prennent la parole à tour de rôle pour obtenir des informations relatives au P.T.I.

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions du public close à 18 h 48.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 18 h 48, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers, à tour de rôle, interviennent par des commentaires généraux reliés au Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions des membres du conseil close à 18 h 50.

CA14 14 0300

Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2015, 2016 et 2017, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

1. d'approuver la liste des projets ci-jointe qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2015, 2016 et 2017, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
2. d'approuver la planification budgétaire pour les années 2015, 2016 et 2017 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 21 578 000 \$ sur les trois années dont 7 616 000 \$ en 2015 et 6 981 000\$ en 2016 et en 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1144322002

Levée de la séance

À 18 h 50 la séance est levée.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Danielle LAMARRE TRIGNAC
Chef de division Relations avec les
citoyens / communications et greffe et
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Anie SAMSON
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 octobre 2014.